

Mise à jour des mesures sanitaires et de santé dans les services de garde d'urgence des écoles d'ITUM dans le contexte de la COVID-19

Mise à jour le 8 janvier 2022



INNU TAKUAIKAN UASHAT MAK MANI-UTENAM
SECTEUR DE L'ÉDUCATION



OUVERTURE DES SERVICES DE GARDE DES ÉCOLES

Les services de garde dans les écoles d'ITUM seront ouverts pour les enfants selon l'ordre de priorité suivant en respect au ratio imposé en contexte COVID:

1. Enfant du personnel des services essentiels (santé, services sociaux, sécurité publique, services techniques, personnel de l'éducation, services correctionnels ou travailleurs du système de justice, personnel de soutien à domicile);
2. Enfant des parents étant aux études à temps plein en présentiel;
3. Enfant dont les deux parents occupent un emploi et doivent se présenter sur leur lieu de travail habituel.

Les enfants pourront suivre leur enseignement à distance en recevant un soutien de la part du personnel du service de garde.

Les services de garde ouvriront dès le mardi 11 janvier 2022. Les parents qui veulent recevoir ce service pour leur enfant doivent communiquer avec les responsables des services de garde selon les coordonnées suivantes :



ÉCOLE JOHNNY PILOT
Sylvie Aster 418-409-7488



ÉCOLE TSHISHTESHINU
Dalida Cheezo 418-961-8551

**HORAIRE DU
SERVICE DE GARDE**

**Lundi au vendredi
De 7h30 à 17h30
(sauf les jours fériés)**

REPAS ET COLLATIONS

École Johnny Pilot : Les enfants devront apporter un repas (un micro-ondes sera mis à la disposition des enfants). Les aliments doivent être déposés dans une boîte à lunch (avec « ice-pack ») identifiée au nom de l'enfant (la cuisine du service de garde n'étant pas encore fonctionnelle).

École Tshishteshinu : Un service de repas sera disponible pour les enfants inscrits. Les enfants peuvent aussi apporter leur repas froid.

ACCÈS AUX SERVICES DE GARDE

Les services de garde peuvent refuser l'accès à un enfant pour une des raisons suivantes :

- l'enfant présente des symptômes de la COVID-19, avant ou à son arrivée au service de garde;
- l'enfant (ou une personne de son domicile) a eu test positif de COVID-19;
- l'enfant est en attente du résultat de son test de dépistage de la COVID-19;
- l'enfant a voyagé à l'extérieur du Canada au cours des 14 derniers jours.



SYMPTÔMES POUVANT S'APPARENTER À LA COVID-19

- Fièvre
- Toux
- Fatigue
- Perte de l'odorat ou du goût
- Maux de gorge
- Maux de tête
- Courbatures
- Diarrhée
- Éruption cutanée, ou décoloration des doigts ou des orteils
- Yeux rouges ou irrités
- Difficultés à respirer ou essoufflement
- Perte d'élocution ou de motricité, ou état confusionnel
- Douleur au niveau de la poitrine
- Nez qui coule



CONSIGNES POUR LES SERVICES DE GARDE

Si l'enfant présente un ou plusieurs des symptômes de la COVID-19 il doit rester à la maison et éviter les contacts avec d'autres personnes.

Si le parent dispose de tests rapides, il peut faire passer un test à son enfant. Pour savoir comment interpréter les résultats, consulter le guide « Test de dépistage ».

Si le résultat est positif, le parent doit prendre un rendez-vous au centre de dépistage 418-409-9246 pour faire confirmer le diagnostic par un test de laboratoire.

Si le résultat est négatif, le parent doit attendre 24 heures afin d'évaluer l'évolution des symptômes chez l'enfant. Après cette période d'observation de 24 heures, le parent peut faire un deuxième test rapide. Si le résultat est négatif et que son état général le permet, l'enfant peut réintégrer le milieu de garde.

Si les symptômes s'aggravent, le parent peut utiliser l'outil d'évaluation ou composer le 1 877 644-4545 et suivre les directives qui lui seront données pour savoir si l'enfant doit aller passer un test en centre désigné de dépistage ou consulter un professionnel de la santé.



CONSIGNES SANITAIRES AU SERVICE DE GARDE

Les services de garde doivent suivre les consignes d'hygiène suivantes :

- Distance de deux(2) mètres entre les adultes (entre les éducatrices elles-mêmes et entre les éducatrices et les parents) et entre les adultes et les enfants.
- Aucune mesure de distanciation pour les enfants d'un même groupe ni pour les enfants et les éducatrices d'un même groupe (maximum de 10 enfants).
- Pour des tâches nécessitant d'être à moins de 2 mètres des enfants ou d'autres adultes pour une durée de plus de 15 minutes cumulatives par jour, l'éducatrice ou tout autre membre du personnel doit porter un masque d'intervention.
- L'aération des espaces communs doit se faire régulièrement, les fenêtres doivent être ouvertes pendant au moins 15 minutes, trois fois par jour (idéalement le matin, le midi et en fin de journée).

- Les consignes sanitaires pour tous doivent être suivies en tout temps.

ACCUEIL DANS LES SERVICES DE GARDE

À l'arrivée des enfants au service de garde, l'agente sanitaire posera les questions habituelles aux parents. En cas de symptômes apparents s'apparentant à la COVID chez l'enfant à son arrivée au service de garde, celui-ci devra retourner à la maison.

Les questions courantes aux parents :

- Vous ou votre enfant ou un membre de la famille avez-vous voyagé dans les 14 derniers jours?
- Avez-vous été en contact avec des gens qui ont voyagé dans les 14 derniers jours?
- Est-ce que vous, votre enfant ou un membre de votre famille présentez des symptômes de la COVID-19?
- Est-ce que votre enfant ou un membre de votre famille sont en attente d'un rendez-vous pour passer un test, ou en attente d'un résultat de test pour la COVID-19?
- Est-ce que vous ou un membre de la famille avez reçu un appel pour un confinement d'un des membres de votre famille?

Si vous répondez à une de ces questions, l'enfant ne pourra intégrer le service de garde, le parent devra contacter l'infirmière COVID pour recevoir des recommandations.



CONSIGNES LORSQU'UN ENFANT A DES SYMPTÔMES DE LA COVID-19 AU SERVICE DE GARDE

Si l'enfant présente un ou plusieurs des symptômes de la COVID-19 alors qu'il est déjà présent au service de garde, l'éducatrice isolera l'enfant des autres enfants dans une pièce prévue à cette fin jusqu'à ce que le parent puisse venir le chercher. Une boîte de tests rapides sera remise au parent.



CONSIGNES LORSQU'UNE ÉDUCTRICE A DES SYMPTÔMES DE LA COVID-19

Si, avant ou à son arrivée au service de garde, une éducatrice ou une autre personne travaillant au service de garde présente des symptômes s'apparentant à la COVID-19, cette personne ne doit pas être admise au service de garde. Elle doit faire un test de dépistage rapide ou utiliser l'outil d'autoévaluation ou composer le 1 877 644-4545 et suivre les directives qui lui seront données pour savoir si elle doit aller passer un test ou si elle peut retourner au service de garde.

ACCUEIL DES ENFANTS ET DES PARENTS AU SERVICE DE GARDE

Pour assurer la santé et la sécurité de tous, l'accès aux parents et aux visiteurs sera limité. Pour ce faire, certaines mesures seront prises telles que :

- Distanciation entre les personnes à l'accueil (distanciation de deux mètres des autres personnes – adultes et enfants), le nombre de jeunes et de parents sera limité selon l'espace disponible;
- Lavage des mains à l'entrée;
- Port du masque en permanence à l'accueil pour les enfants, les parents et le personnel à l'accueil;
- Communication par téléphone pour laisser des messages ou pour communiquer avec le personnel des services de garde
 - **Johnny Pilot** 418-409-7488
 - **Tshishteshinu** 418-961-8551
- Aucun visiteur ou parent ne sera admis dans les pièces utilisées pour le service de garde;
- Dans la mesure du possible, le temps de la présence des parents à l'accueil sera limité à 10 minutes maximum, l'enfant sera pris en charge par une éducatrice à leur arrivée pour le diriger à son vestiaire.



RAPPEL DES CONSIGNES SANITAIRES DE BASE POUR LIMITER LA PROPAGATION DE LA COVID-19



LAVEZ VOS MAINS

Lavez-vous les mains souvent à l'eau tiède courante et au savon pendant au moins 20 secondes, particulièrement lorsque vous arrivez de l'extérieur. Consultez les techniques de lavage de mains au besoin.

Désinfectez-vous les mains avec une solution à base d'alcool si vous n'avez pas accès à de l'eau et à du savon.



COUVREZ VOTRE VISAGE

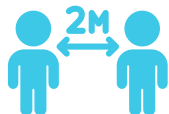
Le port du masque n'est pas obligatoire à l'extérieur. Le port du masque est obligatoire pour les adultes en présence d'enfants à moins de deux mètres à l'intérieur.



TOUSSEZ DANS VOTRE COUDE

Lorsque vous toussiez ou éternuez :

- Couvrez-vous la bouche et le nez avec un mouchoir en papier ou votre bras afin de réduire la propagation des germes.
- Si vous utilisez un mouchoir en papier, jetez-le dès que possible et lavez-vous les mains par la suite.



GARDEZ VOS DISTANCES

Évitez le contact direct pour les salutations, comme les poignées de main, et privilégiez l'usage de pratiques alternatives.

- D'autres mesures pourraient être mises en place selon l'évolution de la situation.